

Nous avons vu précédemment comment le duc était devenu maître des autres provinces belges :

De Namur, par l'achat de cette seigneurie au comte Jean de Dampierre (1421);

Du Hainaut, par la cession de droits que lui fit son infortunée cousine Jacqueline de Bavière (1433);

Du Luxembourg, par l'abandon que lui en fit la duchesse Élisabeth de Gorlitz, moyennant une pension viagère (1443).

Liège seul restait indépendant; mais le Bourguignon lui fit sentir sa main de fer en maintes circonstances, comme son père Jean sans Peur l'avait déjà fait à Othée, et se fit nommer en 1465 mambour de la principauté, titre qui fut rendu transmissible à ses descendants.

Le neveu de Philippe, Louis de Bourbon, était l'« élu » de Liège. Jeune, livré aux plaisirs et à une prodigalité effrénée, il mécontenta tellement ses sujets que ceux-ci lui firent ôter par les États l'administration de la principauté; puis, soutenus par le roi de France Louis XI, qui cherchait sans cesse à nuire au Bourguignon, malgré les services qu'il en avait reçus étant dauphin, les Liégeois se soulevèrent contre Philippe le Bon, qui défendait la cause de son neveu. Ce fut pour eux l'occasion d'une défaite qui rappela celle d'Othée; les troupes de Philippe massa-

crèrent à Montenaeken (1465) la moitié de l'armée liégeoise. Une seconde fois, le prince domptait la commune.

Il le fit encore plus rudement à Dinant, dont les habitants lui avaient donné sujet de plainte. Son fils Charles, comte de Charolais, courut assiéger la ville et s'en rendit maître; d'horribles forfaits y furent accomplis. La riante petite cité subit un pillage sans nom, puis fut détruite par le feu; on démolit ses remparts, et huit cents Dinantais, liés par couples, furent jetés dans la Meuse.

La vengeance du duc était satisfaite; mais ce sanglant acte de son règne jeta le déshonneur sur son nom et lui fit contester par la postérité le titre de Bon dont on l'avait revêtu.

Le bouillant Charles, son fils, était entré dans la ligue qu'avaient formée les seigneurs français contre le roi Louis XI, dont ils redoutaient à juste titre la perfidie et les manœuvres déloyales. Cette ligue du Bien public — tel fut son nom — vainquit le roi à Montlhéry. Louis XI devait s'en souvenir et exercer de terribles représailles.

En 1467, le duc Philippe, alors âgé de soixante-douze ans, mourut à Bruges d'une apoplexie, laissant ses vastes États à son fils, dit le Téméraire. Il avait réussi dans toutes ses entreprises, triomphé des communes, augmenté considérablement sa puissance, donné un éclat inouï aux arts, aux lettres et au commerce; la richesse et le faste régnaient partout, mais aussi, résultat ordinaire, la licence et la corruption, dont la cour du grand duc n'avait donné que trop d'exemples.





Charles le Téméraire.



CENT  
RÉCITS  
PAR  
WENDELEN

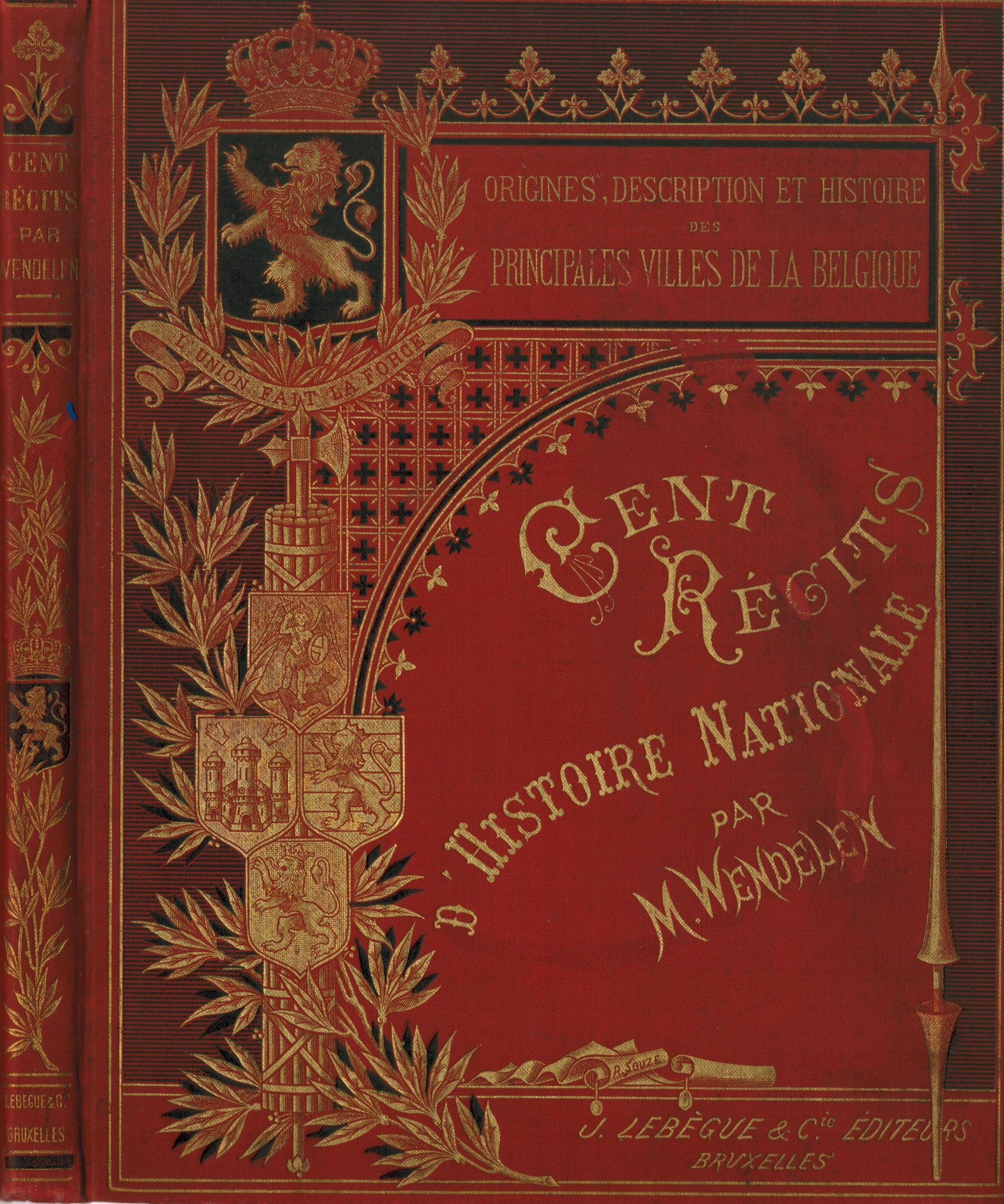
LEBÈGUE & C<sup>ie</sup>  
BRUXELLES

ORIGINES, DESCRIPTION ET HISTOIRE  
DES  
PRINCIPALES VILLES DE LA BELGIQUE

L'UNION FAIT LA FORCE

CENT  
RÉCITS  
D'HISTOIRE NATIONALE  
PAR  
M. WENDELEN

J. LEBÈGUE & C<sup>ie</sup> ÉDITEURS  
BRUXELLES





COLLECTION NATIONALE



# CENT RÉCITS

D'HISTOIRE NATIONALE

PAR

**M. WENDELEN**

ILLUSTRÉ DE NOMBREUSES GRAVURES



BRUXELLES

J. LEBÈGUE ET C<sup>ie</sup>, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

46, RUE DE LA MADELEINE, 46